

TAUX APPLICABLE AUX VENTES A EMPORTER OU A LIVRER

Produit	Taux	Commentaire
Repas servi dans un restaurant traditionnel	7 %	
Plats servis dans une brasserie, une cafeteria, un bar, un café, etc.	7 %	
Restauration sur place dans un fast-food	7 %	
Sandwichs, salades salées vendues avec assaisonnement séparé ou couverts et salades sucrées (même composées d'un seul fruit) vendues avec couverts quels que soient leur emballage et le lieu de vente	7 %	Ventes à consommer immédiatement, sauf lorsqu'ils sont vendus surgelés (taux de 5,5 %)
Frites, sushis, pizzas, quiches, etc. destinés à une consommation immédiate et quel que soit le lieu de vente	7 %	Ventes à consommer immédiatement
Frites, sushis, pizzas, quiches, etc. non destinés à une consommation immédiate et quel que soit le lieu de vente	5,5 %	Produits pouvant être conservés du fait de leur conditionnement
Produits surgelés ou plats cuisinés effectivement consommés immédiatement dans les locaux du vendeur	7 %	Grâce à la mise en disposition de couverts, de fours à micro-ondes et de tables, chaises, comptoirs
Sachets de chips, yaourts vendus avec ou sans cuiller, fruits (même vendus à l'unité)	5,5 %	Ces produits n'ont pas vocation à être consommés immédiatement, sauf en cas de consommation sur place dans un restaurant où le taux de TVA est de 7 %
Pain, viennoiseries, pâtisseries sucrées	5,5 %	Ces produits n'ont pas vocation à être consommés immédiatement, sauf en cas de consommation sur place dans un restaurant où le taux de TVA est de 7 %
Glaces vendues à l'unité : en cornet, pot individuel (moins de 200 ml), esquimaux	7 %	Quel que soit le lieu de vente (par exemple vendeur ambulant)
Glaces conditionnées (en vrac, en lot, paquet ou pot familial) non destinées à une consommation immédiates	5,5 %	Produits alimentaires n'ayant pas vocation à être consommés immédiatement
Produits livrés destinés à une consommation immédiate	7 %	Dès lors que la préparation, la vente et la livraison se suivent immédiatement (pizzas livrées chaudes, sushis, etc.) ; à défaut, taux de 5,5 % selon le régime habituel des produits alimentaires

Produits préparés chez le traiteur vendus à emporter ou à livrer	5,5 %	Ces produits n'ont pas vocation à être consommés immédiatement, à l'exclusion des produits destinés à une consommation immédiate (sandwichs, pizzas, quiches, sushis, salades sucrées ou salées avec assaisonnement et/ou couverts)
Produits vendus par un traiteur en association avec un service (fourniture de salle, de matériel, de personnel, etc., liée à la vente de la nourriture, par exemple pour des fêtes familiales)	7 %	L'ensemble est considéré comme un service de restauration sur place
Plateau de fruits de mer à emporter ou à livrer	7 % ou 5,5 %	7 % si le plateau contient des coquillages ouverts
Boissons non alcooliques vendues dans des contenants ne permettant pas leur conservation (gobelet, verre en plastique, tasse en carton, etc.)	7 %	Boissons destinées à la consommation immédiate
Boissons non alcooliques vendues dans des contenants permettant leur conservation (bouteille, fût, brique, canette, etc.)	5,5 %	Boissons pouvant être conservées du fait de leur conditionnement
Boissons alcooliques	19,6 %	En toutes circonstances
Consommation et produits alimentaires des minibars dans les chambres d'hôtels	7 %	Sauf les boissons alcooliques qui relèvent du taux normal
Produits alimentaires au taux normal	19,6 %	Exemples : confiseries, certains types de chocolat... relevant du taux normal de TVA

Date de mise à jour : 21 février 2012

Sources :

- Instruction administrative BOI 3 C-1-12 du 8 février 2012